

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	19 (1931)
Heft:	365
Artikel:	Le féminisme aux Chambres fédérales
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260394

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A.

GENÈVE — 31 OCTOBRE 1931

DIX-NEUVIÈME ANNÉE. — N° 365.

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crèche de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER .. 8.—

Le numéro... 0.25

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

dûment des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

dûment des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

Evaluées en journées de travail, les pertes nettes de la guerre de 1914-1918 représentent le labeur d'un million d'ouvriers qui travailleront, à raison de 44 heures par semaine, pendant 3.000 ans. Du travail pendant 3.000 ans pour 1 million d'ouvriers, ou bien: 15 millions de chômeurs travaillant pendant 200 ans!!

Avant la Conférence du Désarmement

(Genève, 2 février 1932)

Deux textes de pétitions

Convaincus

que la rivalité des armements mène tous les pays à la ruine sans garantir leur sécurité;
que cette politique rend inévitable de nouvelles guerres;
que les guerres de l'avenir signifieront une extermination générale des populations; que les assurances de politique pacifique données par les gouvernements seront vaines tant qu'il ne sera pas procédé aux mesures de désarmement qui devraient être le premier résultat du Pacte de Renoncement à la guerre;

Les soussignés

Hommes et Femmes (de tous pays) sans distinction de parti, déclarent se prononcer Pour le Désarmement général.

Ce texte, dit «texte britannique» de la pétition de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, est celui qui a été très largement signé en Grande-Bretagne notamment (28 % de la population). C'est aussi celui qu'a recommandé le Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales.

En Suisse, c'est le texte, dit «texte continental» de cette même pétition, qui a été signé par une rédaction plus accentuée, qui a été signé par une proportion considérable d'hommes et de femmes de notre pays: 243.000.

** * * * * CONSEIL DES ÉTATS

Les Femmes de l'Alliance et des autres organisations féminines internationales déclarent:

«Leur profonde satisfaction de la convocation de la Conférence du Désarmement de 1932 et compétent qu'elle répondra à la grande espérance des peuples en réalisant une première et importante réduction des armements.

Le Traité de Versailles n'a désarmé certaines nations que comme le commencement d'un désarmement qui doit être universel. Le Pacte de la Société des Nations l'a solennellement promis et le Pacte Briand-Kellogg a prononcé la condamnation de la guerre.

Ne pas réaliser une large réduction des armements constituerait une violation des traités pouvant entraîner de nouvelles catastrophes. Au contraire, si les Gouvernements représentés à la Conférence de 1932 réalisent un véritable compromis de désarmement, les garanties de la paix en seront considérablement accrues. Et les Gouvernements agiront ainsi, si les peuples, dont les femmes sont un des principaux éléments, les y obligent.

Ce texte est celui qu'a adopté l'Alliance internationale pour le Suffrage, lors de sa Conférence de la Paix à Belgrade (mai 1931). Il est notamment signé en France, en Italie, en Allemagne, et dans plusieurs Etats des Balkans (Roumanie, Yougoslavie, Turquie) et du Proche-Orient.

Un autre texte en circulation est celui des Etats-Unis (Comité National «Cause and Cure of War»), qui est signé aussi en Allemagne.

Lié en 2^{me} page:

In Memoriam: Mme Favre-Vuagnoux.

J. GUEYBAUD: Les élections anglaises.

E. V.-A.: Consécration de deux théologiennes à Bâle.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

E. Gr: Les femmes et la S.d.N. La résolution espagnole.

M. F.: Carrières féminines. Une Ecole de pédagogues-manucures.

Echos de la Semaine suisse.

Nouvelles de Sociétés féminines et féministes.

En feuilleton:

PENNELLO: A travers les Expositions féminines (avec illustration).

Notre Bibliothèque: Education sexuelle, questions pédagogiques.

QUELQUES-UNES DE CELLES QUI NOUS PRÉSENTERAIENT A BERNE, SI...



Mme S. BONARD
(Lausanne)



Mme Ed. CHAPUISAT
(Genève)



Mme Emma PORRET
(Neuchâtel)

Le féminisme aux Chambres fédérales

Les résultats des élections masculines

Le Peuple Souverain a parlé dimanche, par les centaines de milliers de voix de ses électeurs... masculins. Et de par son choix, notre vie politique et législative fédérale va être pendant trois ans aux mains des hommes qu'il a désignés.

Ces hommes, desquels dépend dans une certaine mesure le progrès et la réalisation des idées auxquelles nous tenons, bien que le système démocratique des votations populaires ne leur confère pas à notre égard le même rôle important que celui des parlementaires d'autres pays — ces hommes sont-ils sympathiques à nos causes féminines? et pouvons-nous attendre de leur part, durant ces trois années, plus et mieux, ou moins et pire, que de leurs prédécesseurs? ou encore la même indifférence bête que celle dont beaucoup nous gratifient? Il serait sans doute utile et intéressant de pouvoir se livrer à cette petite enquête auprès de tous nos parlementaires: bornons-nous aujourd'hui à nous demander ce que nous apporteront les députés aux Chambres fédérales des trois cantons romands.

Rien de bien neuf dans le canton de Neuchâtel, en tout cas, où deux anciens conseillers nationaux radicaux ont été réélus, l'un M. H. Berthoud nous étant opposé, l'autre M. Rais n'ayant jamais eu l'occasion, nous dit-on, de s'affirmer publiquement. M. Clottet, libéral, et déjà conseiller d'Etat, qui vient d'entrer au National, serait, d'après ce qu'on nous dit de lui, trop intelligent pour ne pas comprendre la valeur de notre revendication suffragiste, et il faut donc l'attendre à l'œuvre. Quant aux trois conseillers nationaux socialistes neuchâtelois que leurs électeurs ont confirmés dans leurs fonctions, MM. P.-E. Gruber, H. Perret et Eymann, ils sont tous trois de fogueux féministes — le qualificatif n'est pas de nous — et pas seulement sur le papier, comme cela est malheureusement parfois le cas de leurs coreligionnaires politiques... Aucune parmi nous, notamment, ne peut oublier ce que la cause suffragiste doit à M. Gruber dans le canton de Neuchâtel.

A Genève, pas de bien grands changements non plus dans la députation au Conseil National: nous y gardons M. Gottret (catholique), qui est un adversaire de longue date de notre mouvement, et M. Steinmetz (libéral), le héros d'une certaine histoire de bouquet cravaté de crêpe, qui fit au moment de la dernière campagne suffragiste dans ce canton

la joie de bien des rieurs féministes et anti-féministes; et de l'autre côté MM. A. Lacherrière et J. Rochaix, qui constituent une brillante exception parmi leurs amis radicaux pour leurs convictions féministes souvent exprimées. La députation socialiste augmentée d'un siège nous assure de ce fait un appui plus étendu. Mais c'est surtout la représentation genevoise au Conseil des Etats qui marque l'entrée de la Chambre haute de deux féministes de bonne roche: M. Burklin (socialiste), le président actuel du Grand Conseil de Genève, qui est lui aussi un partisan actif de nos idées, non seulement par tradition politique, mais encore par une conviction profonde dont nous avons eu à maintes reprises la preuve, et M. Albert Malche (radical), ancien Conseiller d'Etat, dont les états de service pour notre cause remontent loin dans les années. Voilà des appuis qui nous seront spécialement précieux.

Quant à la députation vaudoise à Berne, le tour en est vite fait: les radicaux opposés, les libéraux opposés (et cela malgré la rédaction prudente à souhait d'une phrase de leur programme: «Le parti libéral se prononce pour une participation plus large de la femme aux affaires publiques dans les questions relevant plus spécialement de leur domaine») Les socialistes, partisans en théorie. Heureusement que M. S. Roulet, le seul député agraire, relève le drapeau du féminisme, en sa qualité de membre de l'Association vaudoise pour le Suffrage, au sein de laquelle il a travaillé pour la pétition fédérale.

Et les nôtres...

La petite consultation électorale à laquelle dans notre dernier numéro nous avions prié nos lecteurs et lectrices de se livrer, a paru en amuser quelques-uns, tout spécialement dans le canton de Vaud, qui, en nous envoyant la liste des femmes qu'ils aimeraient voir élues au Conseil National, nous ont exprimé en même temps leur approbation pour ce jeu suffragiste, et nous ont dit qu'ils en attendaient le résultat avec curiosité. Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, en revanche — et tout spécialement dans ce dernier — on a été beaucoup plus dur à la défense, et le nombre de réponses qui nous sont parvenues nous laisse un peu réveuse quant à la proportion de ceux de nos abonnés — et pourtant nous avons à Genève le tiers de notre effectif total — qui s'intéressent assez à leur journal pour contribuer à en soutenir l'intérêt par un échange de suggestions ne

¹ C'est nous qui soulignons. (Réd.)

provenant pas uniquement de la Rédaction!

Le dépouillement de ces réponses, à la fois listes de candidatures et bulletins de vote, et accompagnées souvent de missives intéressantes, a été un peu difficile, non pas du fait de nos lecteurs — nous parlons au masculin, car nous avons enregistré quelques électeurs du sexe fort — qui se sont montrés fort experts en matière d'exercice de leur droit, plusieurs pratiquant même le cumul autorisé par la loi fédérale, mais de notre fait à nous, puisque n'ayant pas eu de groupements dépositaires de listes avant les élections, la représentation proportionnelle, en usage pour les vraies élections, n'a pu jouer pour nous. Force nous a donc été de recourir dans un cas au système du ballottage, mais en demandant bien évidemment que l'on ne nous accuse pas pour cela d'ignorance électorale, ni de paresse arithmétique, en matière d'élections fédérales!

Ceci dit, voici les résultats:

Canton de Genève:

Sont désignées, suivant l'ordre des suffrages obtenus:

Mme GOURD.

Mme SCHREIBER-FAVRE, avocate.

Mme A. GOLAY-OLTRAMARE, Dr. en médecine.

Mme Berthe BERNEY, directrice d'écoles.

Mme Suzanne BRENNER, chef comptable.

Mme Ed. CHAPUISAT, présidente de l'Union des Femmes.

Mme Berthe ARNADEAU, employée de bureau.

Mme MATILH, directrice d'Ouvroir.

Viennent ensuite: Mmes et Mles Renée Berger, secrétaire de l'Union des Femmes; Emma Burkhardt, conseillère de paroisse; Hélène Champury, professeur d'anglais; Chaponnier-Chaix, ancienne présidente du Conseil International des Femmes; Fatio-Naville, présidente de l'Association Joséphine Butler; M. Grange, directrice d'école; J. Guibert, membre de la Commission officielle de Protection des mineurs; Sibillin, agente de police; J. Roget, maîtresse d'école enfantine; et Passello, directrice d'école. Enfin, on encore obtenu de deux voix isolées: Mmes et Mles Buffle; Bieler-Butticaz, ingénieur; Céresole, vice-présidente du Lycée; Challet, travailleuse sociale; Chenevard-de Morsier; Cuchet-Albare, femme de lettres; Alice Descedrues, institutrice; Deshusses, ex-secrétaire de la Ligue d'acheteurs; Dumarest, inspectrice d'école; Faconnet-Champenal, professeur de gymnastique; Math. Gamper, directrice de la Maison des Etudiants; M. Giovanna, de l'Union des Travailleuses catholiques; Marg. Gourd; Johannot-Vernet (Union chrétienne de Jeunes Filles); Juvin, travailleuse sociale; E. de Keyserling, secrétaire de l'Union chrétienne de Jeunes Filles; Lambossy, médecin-dentiste; Nicol, administratrice du Mouvement; Pallard (Institut des Ministères féminins); Annie Sciler, présidente du Groupe des Femmes socialistes; et Wolfgang, directrice de la Retraite.



Canton de Vaud:

Sont désignées, d'après l'ordre des suffrages obtenus:

Mme ANT. QUINCHE, avocate, Lausanne.
 Mme GILLABERT-RANDIN, présidente de l'Association des Paysannes (Moudon).
 Mme LUCY DUTOIT, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage (Lausanne).
 Mme A. DE MONTEL, présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses (Vevey).
 Mme COUVREU DE BUDÉ, présid., de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud (Vevey).

Mme Susanne BONARD, journaliste (Lausanne).
 Mme A. LEUCH, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage (Lausanne).

Mme Madeleine HAHN, présidente du Comité cant. des Amies de la Jeune Fille (Veytaux).
 Mme ELISA SERMENT, présidente de la Commission d'Education nationale de l'Alliance (Le Mont).

Mme Charlotte OLIVIER, Dr. en médecine (Le Mont).

Mme CURCHOD-SECRETAN, Présidente de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille (Lausanne).

Mme JOMINI, présidente de l'Union des Femmes (Nyon).
 Mme JEANNE PASCHOUR, professeur, chef éclairer (Lutry).

Mme FONJALLAZ (Epeisses).
 Mme LINETTE COMTE, avocate (Lausanne).

Viennent ensuite, selon l'ordre des suffrages obtenus: Mmes Girardet-Vieille (Lausanne), Treub-Cornaz (Le Faouët), Widmer-Curtat (Territet), Berdoz-Troillet (Moudon), F. Martin (La Tour de Peilz), Décombre (Vevey), Bovet-Baz (Lausanne), Cantova-Chausson (Aigle), Soutter-Chausson (Aigle); puis, ayant obtenu des voix égales: Mmes et Mles Schnetzler (Lausanne), Courvoisier (Prilly), Thilo (Moudon), Alice Roud (Saint-Léger), Marg. Kehberg (Leysin), Redard (Echandens), Morax-Monnay (Morges), de Beausobre (Morges), Juillard (Chailly), Marie Wenger (Morges), H. Monastier (Lausanne), Gubser (Lausanne), Bonnard-Bonzon (Nyon), F. Cornaz (Payerne), Jaillet-Besson (Morges), Pache (Lausanne), Suz. Meylan (La Vallée), F. Paillard (Le Bochet, Orbe), G. Chabloc (Château-d'Oex), Favrod-Coune (Château-d'Oex), Blanche Hahn (Veytaux), B. Maillard (Territet), Jaccoud-Linder (Montreux), Chappuis-Greyzel (Lausanne), Méan-Curchod (Lausanne), Louis Masson (Morges), Seur Louise Berthoud (Rolle), Leuba (Leysin), Forel (Chigny s. Morges), Jaillet (Vallorbe), Crinosz (Aubonne), Chapelon (Lausanne), Gerhard-Merle d'Aubigné (Vevey), Kammeracher (Clarens), Cuénod de Muralt (Vevey), F. Benoit (Lausanne), Jules Cuénod (Vevey), Annette Reitzel (Vevey), W. Borle (Vevey), Krähenbühl (Montreux), Dr. Marthe Nicati (Vevey), Daulte (Vevey), Thévenaz, Aug. Martin (Château-d'Oex), Daepen (Lausanne), Eug. Payot (Lausanne), L. Nyffenegger (Lausanne), Franken-Fiaux (Béguins), Gay-Mercant (Lausanne), Verny-Westphal (Payerne), Renée Demiéville (Lausanne), B. Rouffy (Morges), de Weiss (Avenches), Béanger (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne Guisan (Lausanne), Jaquet-Gonin (La Tour de Peilz), Bugnon (Lausanne), Biéler-de Cérenville, Dr. Feyler (Lausanne).

Canton de Neuchâtel:

Sont désignées suivant l'ordre des suffrages obtenus:

Mme VUILLOMET-CHALLANDES (La Chaux-de-Fonds).
 Mme Emma PORRET (Neuchâtel).

Mme Cécile CLERC (Neuchâtel).
 Mme WASSERFALLEN (La Chaux-de-Fonds).

Les 5^e et 6^e sièges sont en ballotage entre Mmes T. Combe (Les Brenets), Paul Graber (Neuchâtel), Monnier-Perron (La Chaux-de-Fonds),

et Mme Tribolet (Neuchâtel), qui ont toutes réuni le même nombre de suffrages. Ont encore obtenu des voix égales: Mmes et Mles Andrée Kurz (Neuchâtel), Borel-Gaillard (Fleurier), Dr. Greissaz de Dardel (Neuchâtel), E. Lalive (La Chaux-de-Fonds), Kreismar (Colombier), Elisabeth Borel (Neuchâtel), Elis. Blaser (Le Locle), Louisa Thiébaud (Neuchâtel), A. Dubois-Mayor (Neuchâtel), Jacquot (St-Aubin), Perrenoud-Jeanrenaud (Montruz), Evard (Le Locle), Jeanrenaud (Neuchâtel), et Wyss (Colombier). * * *

Si toute histoire a une morale, toute élection ou simulacre d'élection en a une aussi sans doute. Laquelle, dans le cas présent?

D'abord que, si quelques personnes nous déclaraient avoir une peine inouïe à dresser une liste de femmes capables qu'elles voudraient envoyer à Berne défendre nos intérêts, d'autres en revanche, et parmi lesquelles nous nous rangions, auraient pu allonger du double cette liste, tant elles voyaient surgir, dès qu'elles cherchaient et cela dans tous les milieux, dans toutes les professions, un grand nombre de femmes, féministes convaincues, s'intéressant vivement à la chose publique, expertes chacune dans sa branche, qu'il s'agisse de profession ou d'activité sociale, et dont le concours au travail parlementaire aurait certainement plus d'utilité que celui de bien des politiciens que les noms fleurissaient sur les affiches électorales. Et ensuite que, s'il était intéressant et significatif de constater sur ces listes, au fur et à mesure qu'elles nous arrivaient, la répétition constante de certains noms, prouvant ainsi la confiance que notre monde féminin éclairé et féministe met en ses chefs, d'autre part la liste totale très étendue de noms infinitiment variés qui étaient proposés, et que nous avons naturellement tenu à publier tous, prouvez aussi qu'en face de la pauvreté, de la pénitence, comme nous en avons vu des cas typiques, de candidatures masculines, il existe dans nos milieux des réserves de forces insoupçonnées, qui une fois à l'œuvre pourraient être grandement utiles à notre cause commune. Oh! nous savons fort bien qu'il y aurait danger à pousser cette comparaison, et que ce jeu suffragiste ne peut être qu'un jeu trop élément de nous avons dû forcément négliger entrant essentiellement en ligne de compte dans des élections véritables; mais c'est tout de même un jeu qui peut instruire en amusement.

Et maintenant, en acceptant l'autographe de plusieurs de nos correspondantes que, lors des prochaines élections fédérales, ce soient des vrais bulletins de vote que nous ayons à déposer, reprenons tranquillement notre tâche de patience et de foi.

E. GD. 22

IN MEMORIAM**Mme Favre-Vuagnaux**

Nous avons le regret d'apprendre maintenant seulement le décès survenu à Lausanne, il y a quelques semaines, de Mme Favre-Vuagnaux, qui fut une fidèle amie de notre journal à ses débuts, comme de la cause suffragiste. La maladie l'avait depuis plusieurs années tenue complètement à l'écart de notre mouvement, mais toutes celles

qui ont travaillé pour lui, il y a une dizaine ou même une quinzaine d'années, se souviendront de Mme Favre, pour l'avoir rencontrée, soit aux Cours de Vacances, soit aux Assemblées générales, et même au Congrès international de Rome, soit encore dans toutes les réunions d'intérêt féministe du canton de Vaud.

Mme Favre-Vuagnaux avait aussi été un membre actif de l'Union des Femmes de Lausanne, dont elle avait dirigé avec beaucoup de cœur et de dévouement le Bureau de conseils juridiques pendant bien des années. Ayant elle-même beaucoup souffert de la vie, elle était bien placée pour comprendre et encourager toutes celles qui venaient se confier à elle. C'est donc à tous ces titres que notre journal tient à rappeler ici sa mémoire avec regret et sympathie.

M.F.

J. GUEYBAUD.

Consécration de deux théologiennes à Bâle

Dimanche 18 octobre, par une matinée automnale d'une rare beauté, un nombreux auditoire recueilli se groupait dans la petite église de Saint-Jacques, près de Bâle. Il s'agissait là, en effet, d'un événement spécial, puisque, depuis la première fois qu'existe notre Eglise protestante de Bâle, deux jeunes théologiennes lui étaient consacrées, et y entraient ainsi officiellement comme serviteurs de sa parole.

C'est donc de service que parla M. Handmann, président du Conseil d'Eglise, à qui il incomba de consacrer les deux auxiliaires pastorales. S'inspirant de cette parole: «Car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir» (Marc X, 45), il montra comment l'humanité actuelle ne veut plus guère servir, mais dominer, et comment nous devons de nouveau apprendre à servir, tout particulièrement celui qui veut se mettre au service du Christ, comme les deux théologiennes qu'il consacrait. Il est, ajouta-t-il, évidemment nouveau, surprenant de voir des femmes entrer au service de l'Eglise, mais la situation de la femme s'est bien modifiée au cours de ces dernières années, et la femme, participant bien davantage qu'auparavant à la vie publique, peut développer ses capacités, faire des études théologiques: c'est pourquoi il est juste et logique que l'Eglise reconnaîsse ces théologiennes et s'assure leur collaboration pour son vaste champ d'activité.

Ces paroles, suivies d'un chant du chœur paroissial, servirent d'introduction à la cérémonie de la consécration par l'imposition des mains, la profession de foi et la bénédiction. C'était saisissant de voir ces deux jeunes femmes, si profondément inspirées par leur vocation, austères dans leurs robes noires, prononcer leurs vœux et s'agenouiller pour recevoir la bénédiction, et tout l'auditoire, s'est associé par son émotion à cette cérémonie solennelle.

Mme Aicher, ensuite, s'est adressée à l'auditoire, et lui a exposé la conception qu'elle et sa collègue, Mme Speiser, se font de leur travail, au service du Maître, et chacun sentait que ces deux femmes accompliraient ce travail avec le sentiment profond de leur responsabilité, inspirées jusqu'au fond de leur cœur par un «Tu dois» sacré. Car cette vocation est vraiment une vocation intérieure.

S'appuyant sur la 1^e épître aux Cor. IV, 1-2: «Qui ainsi l'on nous tienne pour des ministres du Christ et des dispensateurs des mystères de Dieu», Mme Aicher exprima sa reconnaissance de ce que les femmes peuvent aujourd'hui entrer au service de l'Eglise quand elles s'y sentent appelées, insistant sur ce que ce n'est pas seulement au mariage, mais à tout travail humain, que s'applique la parole biblique: «Il n'est pas bon que

fonds et les plus poignants, elle les exprime avec presque rien: solitude des choses et des êtres: *L'homme aux cygnes*, dans la neige, écrasé sous son parapluie et sous la chaume de plomb du ciel; solitude, plus atroce encore, du *Cimetière*, une ombreployée qui s'avance dans la neige — un grand mur gris; — ou encore, cet autre paysage de neige, *L'épouvantail*, qui dresse ses bras désespérés dans la campagne vide. Autre solitude, différente, apaisée celle-là, avec la présence de l'homme tangible partout: c'est l'admirable *Fenêtre*, la douce intimité de ce divan, entre les rideaux et le ciel vert derrière les vitres.

Thème fréquemment répété: le vice — vice qui s'étale dans les bars tous variés et d'une vérité pénétrante, vice sorride des cafés populaires, dans le clair obscur de la tabagie, ou le vice rutilant, luxueux des *dancings* de l'*Escalade* débraillée, plus sinistre encore s'il se peut. C'est encore l'ironie amère de l'*Intertude au café* où l'Armée du Salut chante ses cantiques, et ce mélange de grotesque et de macabre dans la *Brasserie de la place*, avec les employés des pompes funèbres, avinés, vacillants, se dirigeant vers le corbillard qui attend là, devant le porche de l'église, attelé d'un cheval à la tête penchée. C'est aussi la petite composition symbolique intitulée *La vie*.

Sentiment religieux. Il s'exprime dans ce chef-d'œuvre de clair-obscur qu'est le *Saint Antoine de Padoue*: enveloppées d'ombre, des formes agenouillées, l'une debout, devant la douce lueur des cierges et l'éclattement assourdi des images saintes et des vitraux. Ailleurs, calme du *Monastère*: moines bruns rentrant au cloître, et cette enfantine innocence des orangs et de la volière.

La lucidité merveilleuse de Beldy ne lui cache rien des cruautés du monde et de la destinée et des vices des êtres, et, en même temps, s'exprime sa tendresse pour ce monde et ces êtres, qui fait que jamais, en ses visions les plus réalistes, elle ne tombe dans la vulgarité. Le *Ristorante*, par exemple, où d'autres auraient fait sentir les relents de cuisine, poissé la nappe, taché les serviettes, Beldy n'y montre que la blancheur du chef émergeant du noir, et la rougeur des chaudrons et, au premier plan, les honnêtes tables, Technique prodigieuse rendant le maximum d'effets avec des moyens réduits à presque rien, exprimant avec force les sentiments; ainsi, cette nudité absolue de *La prison*, et les ombres, sur le mur.

Mais à la simplicité se substituent des couleurs somptueuses quand l'artiste exprime des danseuses où elle fait grouiller la foule. Tons délicats du paysage dans le *Train à la neige*, ce splendide terrain roux du *Printemps*, ou encore la *Forêt*, ou *l'Orage*. Un vrai prodige que ces petits bouts d'étoffe que Beldy plie à sa géniale fantaisie, maladroits et enfantins parfois quand elle bâtit ses maisons cahin-caha, et des fenêtres de guingois, et ses personnages comme des joujoux. Avec un art infiniment subtil, elle a créé ses petites danseuses roses, éparsillées les fleurs de l'arbre, fait surgir le portrait de l'*Ermitage*. Cette grande artiste sait discipliner sa sensibilité; poète, elle transfigure le monde à l'image de son rêve. Soit qu'elle nous promène parmi les sombres paysages de l'âme humaine ou dans la foule bariolée, tou-

A travers les Expositions féminines

Athénée (Genève): *Exposition Ch. Ritter.* (Octobre)

C'est le Midi qui a tenté le pinceau de l'artiste: Sanary, la Gorguette, le Brusca, un Midi qu'on rêverait parfois, plus chaud, plus vibrant, D'ailleurs, les paysages ne sont pas nombreux. Nous avons aimé surtout le *Puits en Provence*, rose et lumineux, la *Campagne à Sanary*, d'un vert savoureux où l'on sent bien le soleil.

Mais à ces toiles, nous préférions toutefois de beaucoup la ravissante galerie des bébés. Il y en a un de cinq mois, il y en a jusqu'à deux ans et demi, puis des enfants de sept à onze ans. Ce doit être une joie vive pour Mme Ritter d'étudier ces tout petits, si délicieusement neufs, si délicatement veloutés, avec l'étonnement, le mystère qui s'attardent dans leurs yeux grands ouverts sur la vie. Gestes, attitudes — ces bras tendus, ou ce petit corps ramassé, ou ce poupon au berceau, comme cela est bien sais!

Voici une claire chambre d'enfant. Le meuble le plus important à cet âge, le berceau, en occupe le centre. C'est tout un poème.

Frêles et tendres formes de jeunes êtres, dans l'atmosphère paisible et douce où ils s'épanouissent, ces heureux petits, ces choyés, Mme Ritter les a observés d'un oeil attendri; elle se meut au milieu d'eux, dans un monde à part, exempt de laideur et de soucis, et elle a su en rendre admirablement la grâce émouvante.

* * *



Cliché Mouvement Féministe
 Portrait d'enfant
 par Mme Charlotte Ritter

Galerie Moos (Genève). *Exposition Ch. Ritter.* (Mrs. Maughan.) (Octobre)

Avec des yeux lucides, Beldy regarde le monde et la vie, et nous les restitue sous forme d'un nombre restreint de thèmes. Toute la gamme des sentiments humains s'y retrouve; les plus pro-